

Mgr Aveline : une Église plus vraie dans l'aveu de son péché

L'archevêque de Marseille a écrit une lettre aux fidèles de son diocèse le 24 septembre, proposant une réflexion sur "l'épreuve de vérité" à venir pour le corps ecclésial avec la parution du rapport sur les abus dans l'Église, le 5 octobre.

«Étrange mois d'octobre qui se profile devant nous!». Dans sa lettre diocésaine, en date du 24 septembre, l'archevêque de Marseille évoque largement la remise publique du rapport sur les abus sexuels commis dans l'Église de France depuis 1950, que la Ciase, la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église, remettra publiquement aux évêques de France.



Au 24 septembre, Mgr Jean-Marc Aveline assurait ne pas avoir encore eu connaissance du contenu de ce rapport mais affirmait déjà «qu'il constituera une épreuve de vérité pour tout le corps ecclésial». «"Si un seul membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance" (1 Co. 12, 26): nos pensées, notre soutien et nos prières vont avant tout vers les personnes victimes, qui ont été abusées au sein même de l'Église».

Se taire et écouter

L'Église, qui aurait dû être pour ces personnes un milieu sûr et protecteur, s'est transformée en lieu de danger et de honte, de blessure et de crime, a estimé l'archevêque, invitant d'abord «à se taire et écouter».

«Être sidéré. Ressentir le dégoût, la violence, l'immense détresse qui monte de ces vies abîmées ou détruites par ceux-là mêmes qui étaient chargés d'en prendre soin. Personnellement, j'ai été profondément atteint par le récit des personnes que j'ai reçues et écoutées. Comment ne pas l'être, quand on prend conscience de ces abus qui ne sont pas tous sexuels, mais qui commencent dès que des personnes ayant autorité, qui plus est une autorité religieuse, manipulent et asservissent des consciences, des corps et des âmes?», s'est-il interrogé, détaillant le parcours des évêques de France en ce sens depuis quelques années.

Les mesures déjà prises par l'épiscopat

Mgr Aveline rappelle la création en novembre 2018 d'une Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase), à laquelle la Conférence des religieux et religieuses de France (Corref) s'est immédiatement associée.

Depuis, selon lui, la Ciase a travaillé dans trois directions : recueillir les témoignages afin d'établir les faits; tenter de comprendre pourquoi et comment de tels drames ont pu se produire au sein de l'Église et de quelles manières ils ont été traités; dresser le bilan de l'action de l'Église contre la pédocriminalité et faire des recommandations pour l'avenir.

Les évêques ont commencé ce travail, avec notamment la création d'un tribunal pénal canonique national en ce qui concerne l'assistance aux personnes victimes, à la fois pour assurer et faciliter le recueil de leur parole et leur écoute, et pour contribuer, y compris financièrement, à leur reconstruction; soit encore avec la mise en place de mesures de prévention (cellules d'écoute, formation des séminaristes, création d'un service national dédié à la protection des mineurs, etc.).

"Un voile de honte"

«Il importe maintenant que tout le Peuple de Dieu prenne conscience de ce qui nous est arrivé et s'engage à tout faire pour que cela ne se reproduise plus», affirme désormais l'archevêque de la cité phocéenne, citant le Pape

dans sa lettre: «L'ampleur et la gravité des faits exigent que nous réagissions de manière globale et communautaire» (août 2018, Lettre du Pape au Peuple de Dieu)

Et Mgr Aveline d'aborder cette période avec la volonté «de regarder la vérité en face». «Ces crimes ne nous laissent pas indemnes et jettent un voile de honte sur notre famille. C'est vrai, les péchés de quelques-uns sont retombés sur nous tous. Pour autant, on ne peut s'en tirer à bon compte en rejetant simplement la faute sur les auteurs de crimes, comme si le corps entier ne devait lutter contre ce mal qui peut prendre bien des formes avant de devenir criminel», poursuit-il, invitant à lutter en ayant le courage de demander pardon.

«Lutter en détectant les complicités et les engrenages qui conduisent au mépris de la vie des autres, surtout des plus vulnérables. Lutter en veillant à la formation préventive de tous ceux qui travaillent avec des jeunes et des enfants. Lutter en prenant sa part du travail de reconstruction humaine de ceux qui ont été victimes de tels actes et dont la douleur, même si elle fut longtemps enfouie, ne sera jamais prescrite. Lutter en continuant de croire en la bonté originelle de l'être humain, une bonté que le péché peut défigurer mais qu'il ne peut pas entièrement détruire. Lutter en refusant la vindicte contre les coupables, lui préférant la justice et l'espoir d'un pardon que seules les victimes peuvent accorder».

«Paradoxe et mystère de l'Église, comme l'écrivait jadis Henri de Lubac!», s'exclame enfin Mgr Jean-Marc Aveline, méditant sur cette «Église trop sale pour être idolâtrée et cependant plus vraie dans l'aveu de son péché».